



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Iona
28 octobre 2024 à 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Iona tenue le 28 octobre 2024 à 18h30 à l'école Iona, 5000 avenue Iona à Montréal.

PRÉSENTS :

Stéphanie Barnaud (enseignante)

Isabelle Pivotto (parent)

Mick Guttman (enseignant)

Bruna Roti (technicienne en service de garde)

Ali Cherief (enseignant)

Catalin Oboroceanu (parent)

Audrey Marcotte (parent)

Rosa Lannes (parent)

Aurélie Cleret-Buhot (parent)

Formant quorum sous la présidence de Isabelle Pivotto,

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Annie Labrie – Direction

Karine Forget – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Aucun invité

MEMBRES ABSENTS :

Aucun

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Isabelle Pivotto, déclare la séance ouverte. Il est 18h27.

2. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION ET DE LA PRÉSIDENTE

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Aurélie Cleret-Buhot que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé. Appuyé par Ali Cherief. Vote demandé par Audrey Marcotte. (9 pour et 0 contre)

Adopté à l'unanimité [01-CE-28/10/2024]

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 septembre 2024

IL EST PROPOSÉ par Aurélie Cleret-Buhot que le procès-verbal de la séance du 30 septembre soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications. Appuyé par Bruna Roti.

Approuvé à l'unanimité **(02-CE-28/10/2024)**

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucune question du public

6. RÉGIE INTERNE

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit adopter une régie interne

CONSIDÉRANT que les membres souhaitent maintenir la possibilité de participation à distance à une séance du CÉ

IL EST PROPOSÉ par Catalin Oboroceanu et appuyé par Ali Cherief

QUE soit adoptée la Régie interne avec l'option de pouvoir participer à distance aux réunions.

Adoptée à l'unanimité **(03-CE-28/10/2024)**

7. CALENDRIER DES RENCONTRES

CONSIDÉRANT la nécessité de planifier les séances du conseil d'établissement

IL EST PROPOSÉ par Bruna Roti et secondé par Aurélie Cleret-Buhot:

QUE soit adopté le calendrier des rencontres suivant:

Mercredi 27 novembre 2024, lundi 16 décembre 2024, mercredi 22 janvier 2025, lundi 17 février 2025, mercredi 26 mars 2025, lundi 28 avril 2025, mardi 20 mai 2025, jeudi 5 juin 2025 (afin d'approuver le budget)

Adopté à l'unanimité **(04-CE-28/10/2024)**

8. POINTS DE CONSULTATION POUR APPROBATION

8.1. SORTIES ÉDUCATIVES

Explications par Isabelle Pivotto et Annie Labrie sur l'approbation des sorties éducatives: il est nécessaire de demander l'approbation des parents et du CÉ pour toute sortie en dehors des terrains de l'école pendant les heures de classe et du service de garde. Ceci amène un changement par rapport aux pratiques des années antérieures.

Isabelle Pivotto apportera une question au Comité de parents: concernant les sorties éducatives, le CÉ doit-il approuver chacune des sorties dans un lieu de proximité ou peut-il approuver des sorties sur un période donnée?

Les sorties éducatives sont présentées et une modification est faite au formulaire pour la sortie du 8 novembre (titre de l'activité: visite du quartier)
Proposition par Catalin Oboroceanu, appuyé par Stéphanie Barnaud.

Les sorties éducatives sont approuvées à l'unanimité.

8.2. RÉGLEMENTATION DU SERVICE DE GARDE

Bruna Roti présente la réglementation du service de garde pour l'année en cours ainsi que l'année prochaine.

Isabelle Pivotto propose l'ajout d'une section indiquant les modalités d'accueil d'un enfant habitant le quartier qui serait scolarisé ailleurs qu'à l'école Iona au service de garde, ce qui sera fait.

Isabelle Pivotto pose également des questions sur l'application Hop Hop, qui est payante: les règlements entourant son utilisation et sa proposition aux parents, la possibilité d'avoir du financement pour la payer pour toutes les familles. Elle amènera ces questions au comité de parents.

Proposition par Aurélie Cleret-Buhot, appuyée par Audrey Marcotte
La réglementation du service de garde est approuvée à l'unanimité avec la modification ci-haut.

9. POINT D'INFORMATIONS

9.1 FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Formulaires remplis et signés par tous les membres du CÉ.

9.2 PRÉSENTATION DU BUDGET

Surplus de 170 193\$ en 2023-2024 principalement en raison d'absences de personnel enseignant et au service de garde. Au niveau des sommes non reportées, plusieurs sommes sont probablement expliquées par la grève des enseignants.

9.3 CHANTIER

Projet de réfection en phase finale.

9.4 PLAN LOCAL DES MESURES D'URGENCE AVEC LA VILLE

Enjeu: en cas d'évacuation, si la cour d'école ne peut être utilisée, un plan serait préparé impliquant la police et la STM pour évacuer les élèves. L'information finalisée sera présentée à une future séance du CÉ.

9.5 ENTENTE AVEC LA STM

La STM n'offre plus de billets pour les sorties scolaires. Il existait auparavant une entente entre la STM et l'arrondissement de Côte-des-Neiges-NDG. Isabelle Pivotto pourra amener une question au comité de parents à propos de ce sujet.

10. TOUR DE TABLE

10.1 DIRECTION: aucun point

10.2 REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT: participation d'enfants de la fin du primaire à des événements de musique dont un festival de musique à Toronto en mai 2025. Une grande participation des parents est constatée avec la constitution d'un comité de 5 parents visant à organiser le voyage pour les élèves.

10.3 REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE: aucun point

10.4: PARENTS: aucun point

10.5 REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS: Une application utile aux parents est proposée avec un budget rattaché, des détails suivront. Il est aussi question de la sécurité aux abords de l'école et de façons d'impliquer la ville, la police et les parents pour assurer la sécurité des élèves.

11. Projet d'inclusion scolaire présenté par Stéphanie Barnaud

Projet visant à faire connaître les élèves des classes de 6e année et ceux des 2 classes langage de ce niveau. Un organisme nommé JA Québec assistera à la création d'un projet entrepreneurial visant à confectionner des articles à vendre afin de lever des fonds pour faire une sortie de 2 jours à Québec en mai 2025 avec les 2 classes de 6e année et les 2 classes langage.

L'enjeu d'éviter un sentiment d'exclusion ou de dévalorisation chez les enfants n'ayant pas les moyens financiers pour participer à l'activité est soulevée par Isabelle Pivotto. Des solutions possibles sont amenées et il serait proposé de consulter les parents sur ces enjeux.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21h15.


Présidence


Direction d'établissement